

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 10 JUILLET 1904 No 7

UN PROCÈS CRIMINEL AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

On connaît l'expédition du gouverneur de Frontenac contre les Iroquois en 1696.

Il avait fait d'immenses préparatifs pour aller écraser dans leurs cantons ces barbares dont les attaques devenaient de plus en plus meurtrières à mesure que le pays se développait.

Les troupes régulières, toutes les milices, les Abénaquis, de la Chaudière, et les Hurons, de Lorette, c'est-à-dire près de deux mille cinq cents hommes, devaient se réunir à l'île Perrot au commencement de juillet, et gagner ensuite le pays des Iroquois.

Une fille de seize ans, Anne Édmond ou Emond, de Saint-François de l'île d'Orléans, dont l'amant avait été appelé sous les armes, s'avisa d'un curieux stratagème pour faire manquer l'expédition de M. de Frontenac.

Après s'être travestie en homme avec les vêtements de son frère, elle se rend à pied jusqu'au bout d'en haut de l'île d'Orléans.

Là, un naïf canotier consent à la conduire à Québec.

Pendant le trajet, elle raconte au bonhomme qu'elle vient de s'échapper des prisons de Boston, où elle a été détenue trois ans, que M. de Saint-Castin, qui avait d'importantes dépêches à transmettre à M. de Frontenac, a mis à sa disposition un canot et un Sauvage ; que ce canot lui a été enlevé, la nuit dernière, pendant